

Revue de presse CNC & PNRD _ février 2024

11.03.2024

Avenue ID: 347
Coupures: 9
Pages de suite: 8

	22.02.2024	Le Franc-Montagnard Une vingtaine d'activités proposées par le Parc du Doubs Tirage: 2'223	01
	22.02.2024	Le Quotidien Jurassien Un programme en tous-ménages sur l'ensemble du territoire du Parc Tirage: 16'632	03
	22.02.2024	Le Quotidien Jurassien Un incroyable engouement Tirage: 16'632	04
	21.02.2024	Le Quotidien Jurassien Des incivilités toujours constatées au bord du Doubs, mais la situation est stab ... Tirage: 16'632	05
	16.02.2024	ATE Magazine Une année riche Tirage: 20'355	07
	15.02.2024	Le Franc-Montagnard Des revendications pour la nature Tirage: 2'223	08
	12.02.2024	Tracés La pierre sèche, entre utilitarisme et pittoresque Tirage: 4'245	09
	10.02.2024	Le Franc-Montagnard Opération sauvetage de batraciens Tirage: 2'223	16
	06.02.2024	Le Quotidien Jurassien Participer au sauvetage des batraciens Tirage: 16'632	17



Une vingtaine d'activités proposées par le Parc du Doubs

Il y en aura pour tous les goûts en 2024 au Parc du Doubs. L'institution vient de dévoiler son programme pour toute l'année, qui comprend une vingtaine de sorties et d'événements ainsi que deux nouvelles expositions. Découverte.

Il y aura de quoi faire au Parc naturel régional du Doubs (PNRD)! Dans le programme 2024 qui a été communiqué mardi, on retrouve des activités pour petits et grands axées autour de trois points: la nature, les produits du terroir et la culture, qui seront tout trois mis à l'honneur.

Les visiteurs pourront notamment découvrir deux nouvelles expositions dès la mi-mars, période de réouverture du Centre Nature Les Cerlatez. Tandis que l'une aura pour thème la vie du muscardin, l'autre sera consacrée à l'artiste chaux-de-fonnière Nicole Grédy et à son travail d'impression par cyanographie de plumes d'oiseaux. Ces deux expositions seront à découvrir jusqu'au 27 octobre. Notons qu'il sera possible de découvrir les expositions jusqu'à 22 heures lors de la Nuit des Musées du samedi

18 mai.

Côté animations, entre mars et avril, période de migration oblige, quatre matinées de démonstration des opérations de sauvetage des amphibiens auront lieu (15 mars, 6, 13, 20 avril) à l'étang de a Gruère.

Randonnées prévues

Le mois de mai sera quant à lui majoritairement consacré aux produits du terroir. Les 4 et 5 mai se tiendra la Fête de la Tête de Moine à Bellelay et le Marché des parcs suisses à Berne, sur la Place fédérale le 16 mai. Au programme: des dégustations savoureuses de produits artisanaux et locaux. Le Parc du Doubs exposera également les produits régionaux à Bulle, au Salon Goûts et Terroirs.

Et pour digérer tout cela, rien de mieux que la marche! Une randonnée guidée d'environ 15 km entre Soubey et Saint-Ursanne sera organisée, en partenariat avec Jura Rando le dimanche 12 mai. Et pour les friands de randonnée, le Parc du Doubs s'associera avec le projet Jura-24 (50 ans du plébiscite du 23 juin 1974) pour

proposer des randonnées et une exposition sur les paysages et le patrimoine, à découvrir du 23 juin au 24 septembre. D'autres collaborations verront le jour: avec Piano à Saint-Ursanne pour découvrir les secrets des plantes sauvages avant un concert de piano (10 août), avec Jura Tourisme et la Fondation rurale interjurassienne pour présenter les produits du terroir lors du Marché-Concours les 10 et 11 août et avec l'orchestre des Jardins Musicaux pour une visite de la carrière Fin des Chaux, avant un concert (samedi 17 août).

Dans toutes les boîtes aux lettres

La fin de saison sera marquée le 27 octobre par une fête, une manière de célébrer l'automne avant la fermeture hivernale du Centre Nature.

Le Parc du Doubs annonce également une nouveauté en termes de diffusion. Pour la première fois, le programme sera tiré à 35 000 exemplaires et sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire du parc. Pour rappel, le Parc du Doubs couvre 15 communes sur trois cantons. (mf)

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'223
Parution: 3x/semaine



Page: 4
Surface: 37'612 mm²



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 91028220
Coupure Page: 2/2



Entre mars et avril, quatre matinées seront consacrées à la préservation des amphibiens en pleine migration. Une occasion pour le PNRD de sensibiliser la population. photo archives



Un programme en tous-ménages sur l'ensemble du territoire du Parc

PARC DU DOUBS Le Parc du Doubs vient de dévoiler son programme d'animations pour l'année 2024. Au total, il va proposer une vingtaine de sorties et d'événements en lien avec ses différents domaines d'activité.

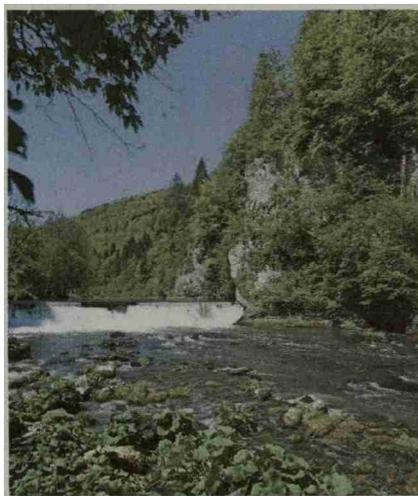
Ainsi, la nature, le Doubs, les produits du terroir ou encore la culture seront mis en valeur à travers des rendez-vous prévus tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire du Parc, des Brenets à Saint-Ursanne en passant par La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes.

La saison 2024 débutera mi-mars avec la réouverture du Centre Nature Les Cerlalez à Saignelégier qui proposera deux nouvelles expositions. Quatre matinées de démonstration de sauvetage des amphibiens sont également prévues à l'étang de la Gruère entre mars et avril.

Pour les gourmands

En mai, le Parc du Doubs participera à deux grands événements gourmands pour y présenter ses produits du terroir labellisés: la Fête de la Tête de Moine à Bellelay et le Marché des Parcs suisses à Berne. La Rando Torrée ainsi que le Salon Goûts et Terroirs de Bulle seront deux autres occasions de ravir les papilles des amateurs de bonnes choses.

La culture sera également mise à l'honneur à plusieurs occasions. En août, dans le cadre de Bal(l)ade..., un



La nature est bien entendu au cœur du programme. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

concept qui marie musique classique et découverte du patrimoine, le public sera invité à visiter la carrière «Fin des Chaux» aux Breuleux ainsi que son projet novateur d'extension, avant le concert de l'Orchestre des Jardins Musicaux à l'église du village. Le Parc s'associera également à Piano à Saint-Ursanne pour une soirée autour des plantes sauvages et des produits du terroir avant le concert du pianiste Fabrizio Chiovetta. Des visites seront également organisées à l'occa-

sion des Journées européennes du patrimoine au mois de septembre.

Sensibiliser

Enfin, la nature est aussi au cœur des thématiques du Programme Découvertes du Parc du Doubs avec plusieurs randonnées guidées pour découvrir ou redécouvrir certains lieux emblématiques de la région et se familiariser avec les enjeux environnementaux.

En mai, une sortie emmènera les randonneurs au bord du Doubs entre Soubey et Saint-Ursanne sur la thématique des zones alluviales. À l'automne, une excursion guidée autour des enjeux liés à la gestion de l'eau est prévue à La Chaux-de-Fonds.

Diffusion à large échelle

Afin de mieux faire connaître ses différentes sorties et animations, le Parc du Doubs a décidé cette année de diffuser son Programme Découvertes 2024 à très large échelle. En effet, pour la première fois, il sera distribué en tous-ménages sur l'ensemble du territoire du Parc.

Le document tiré à quelque 35 000 exemplaires présente également les autres projets du Parc, ses produits labellisés et ses principales caractéristiques dans le but de donner une information détaillée aux habitants, les acteurs clés du Parc. LQJ



Le restaurant de la Résidence La Courtine entend favoriser les circuits courts. L'appel lancé aux producteurs a eu un écho considérable.

PHOTO OLIVIER NOAILLON

Un incroyable engouement

LAJOUX La Résidence La Courtine, à Lajoux, lançait récemment un appel aux producteurs, artisans et autres commerçants de la région pour se fournir en produits locaux.

Cet appel a provoqué un engouement que ses promoteurs n'envisageaient aucunement: «Nous avons reçu plus de cinquante propositions, nous ne nous attendions vraiment pas à ça. Chaque jour, nous recevons des mails ou des téléphones de gens enthousiasmés, qui nous félicitent pour notre démarche et nous proposent des produits», se réjouit la di-

rectrice de la Résidence Estèle Geiger.

«Heureusement que nous avons fixé des critères, sinon il serait vraiment difficile de choisir parmi ces propositions. Ce qui est formidable aussi, c'est que souvent les gens qui nous contactent nous parlent de leur vie, de leur projet, avec enthousiasme.»

La directrice ajoute encore que des associations comme Bio Jura, le **Parc du Doubs** ou Addiction Jura les ont contactés également: «C'est formidable, on va pouvoir se fournir pratiquement entièrement dans la région.» **PJN**



NATURE

Des incivilités toujours constatées au bord du Doubs, mais la situation est stable



Les zones les plus délicates au niveau des incivilités se situent à Saint-Ursanne, à Tariche et, comme ici, à la hauteur de Ravines.

ARCHIVES YANN BÉGUELIN

MAXIME RÉRAT

Un homme accusé d'avoir passé la nuit dans la réserve naturelle du Doubs a récemment été acquitté par le Tribunal de première instance. Comme la plupart des incivilités rencontrées au bord du Doubs, les cas de camping sauvage sont stables depuis quelques années.

S'il est interdit de camper dans la réserve naturelle du Doubs, chacun peut y poser sa tente ou parquer son camping-car en journée. Autrement dit: vous pouvez stationner en dehors des campings autorisés, mais pas y dormir. Une situation qui provoque parfois certaines incompréhensions. Comme lorsqu'un visiteur tente de faire

comprendre au contrôleur officiel, un matin à 7 h, qu'il a installé son véhicule une demi-heure plus tôt dans cet endroit où le camping est interdit, et qu'il n'y a pas passé la nuit.

Ce cas de figure, vécu au mois de juillet 2022, est remonté jusqu'au Tribunal de première instance. La semaine dernière, un homme domicilié à Mulhouse comparaisait en effet devant la juge Marjorie Noirat après s'être



opposé à une ordonnance pénale.

Le contrôleur de l'Office cantonal de l'environnement (ENV) ayant amendé le prévenu a aussi donné son point de vue, en tant que témoin, lors de l'audience. Il a expliqué avoir toqué à la porte du camping-car. Selon lui, le prévenu venait de se réveiller, car «il a mis un moment à ouvrir». Le positionnement du camping-car, garé entre deux autres véhicules, a aussi fait penser au contrôleur que le Français – accompagné de ses petits-enfants – avait campé sur place.

Les deux hommes se sont mal compris

Mais le prévenu a affirmé avoir passé la nuit à un autre endroit tout près de là où il est autorisé de camper, à Bremoncourt en l'occurrence. Il serait arrivé sur les lieux à 6 h 30. Pourquoi aussi tôt, a demandé la juge? «Parce que je m'attendais à ce qu'il y ait foule. Cet endroit est ombragé et idéal pour mes petits-enfants.» Le prévenu a aussi expliqué qu'il était lui-même allé à la rencontre du contrôleur, alors que ce dernier discutait avec les propriétaires d'un des deux autres véhicules garés à cet endroit: «Je l'ai vu arriver, donc je ne dormais pas!»

La juge Marjorie Noirat a reconnu qu'il avait dû y avoir un «problème de communication et de compréhension»

entre le prévenu et le contrôleur. En effet, celui-ci aurait demandé au prétendu campeur: «Avez-vous dormi dans votre véhicule?». Réponse: «Oui, j'ai dormi à l'intérieur... mais pas ici.» Le contrôleur n'aurait pas entendu, ou pas compris, la deuxième partie de la réponse, et ainsi réprimandé le visiteur. Ce dernier a été acquitté par la juge qui a laissé les frais à la charge de l'État. Les deux hommes se sont serré la main et ont affirmé qu'il n'y avait aucune animosité entre eux, malgré ce malentendu.

Les Incivilités dépendent de la météo

Selon Marjorie Noirat, les cas de ce genre ne remontent que rarement en justice. Mais certaines incivilités sont bien présentes et un travail est mené chaque année depuis 2020 sur les bords du Doubs ainsi qu'aux Franches-Montagnes – notamment à l'étang de la Gruère: en collaboration avec Jura Tourisme et l'ENV, le Parc du Doubs mandate des guides nature qui patrouillent les sentiers au printemps et en été afin de sensibiliser aux comportements adéquats et aux règles à respecter en milieu naturel.

Si elle ne constate pas de nette amélioration de la situation depuis 2020, Delphine Devenoges, cheffe de projet sensibilisation à l'environnement

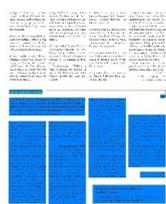
et responsable des guides nature, rappelle que le nombre d'incivilités dépend surtout du nombre de visiteurs. Il peut donc varier d'une année à l'autre en fonction de la météo.

Camping sauvage: 38 cas l'an dernier

Les gardes relèvent des problèmes liés aux feux hors des foyers, à la navigation sur le Doubs et à l'abandon de déchets. «Parfois, on doit aussi rappeler de garder les chiens en laisse. En général, les gens sont ouverts à la discussion et ne sont pas conscients qu'ils enfreignent les règles.» Les zones les plus délicates sont celles de Saint-Ursanne, de Tariche et de Ravines, des lieux très fréquentés, indique Delphine Devenoges.

En général, les gens sont ouverts à la discussion et ne sont pas conscients qu'ils enfreignent les règles.»

Quant aux cas de camping sauvage, ils sont stables ces dernières années, note le responsable du domaine Nature à l'ENV Laurent Gogniat. En 2023, 38 dénonciations ont été effectuées, précise-t-il.



Une année riche

En 2023, l'ATE Jura s'est engagée sur nombre de projets en lien avec la mobilité. En travaillant sur les questions d'aménagement du territoire, en promouvant les alternatives à la voiture et en étant présente sur divers événements, la section a su se rapprocher de la population jurassienne.



Pour la section jurassienne de l'ATE, l'année 2023 fut riche en activités diverses. Sur le plan politique, elle s'est notamment engagée dans la campagne pour la loi climat et pour le référendum contre les autoroutes. Au niveau jurassien, nous avons travaillé sur le plan sectoriel VTT ainsi que sur l'introduction du 30 km/h dans diffères localités, en particulier à Vicques. En matière d'aménagement du territoire, nous avons consulté 16 dossiers et fait autant de retours, dont 5 oppositions qui ont toutes trouvé une voie de conciliation. Il faut citer en particulier le projet du Banné à Porrentruy et la zone industrielle les Voigelets au Noirmont. Toutes ces activités nous ont rapproché des communes et de leurs habitants.

En outre, la section a été présente au SlowUp, à la Fête de la transition et au Marché Bio, où elle a pris part à la gestion de la mobilité et a organisé une vélostation. Toutes ces activités nous ont permis de créer des liens et d'initier différents projets qui verront le jour en 2024.

Des graines pour 2024

C'est le cas du vélo cargo partagé à Courtételle, projet initié par la coopérative les Voisins, ou du défi «15 jours sans voiture», une grande action d'initiation au changement de mobilité née chez Joliat Cycles et qui ne cesse de grandir. Le travail pour la mobilité des entreprises initié avec Joray&Wyss à Delémont se poursuivra aussi. À Delémont, nous sommes en contact avec des habitantes et habitants pour organiser des lieux où entreposer les vélos dans la vieille ville.

Le comité de la section défendra l'accessibilité des transports publics par des mesures sur les prix et continuera de rester attentif aux différents dossiers de l'aménagement du territoire afin de défendre des mesures qui permettent d'amorcer le virage vers une mobilité durable.

En outre et depuis cette année, nous sommes membre du comité stratégique du **Parc du Doubs**. Sur notre demande, celui-ci a créé une commission

de mobilité et propose un axe mobilité durable pour la période 2025-2028 financé par la Confédération, les cantons et les communes.

La prochaine Assemblée générale (voir encadré) sera l'occasion de revenir sur ces activités et de partager autour de vos expériences de mobilité dans le canton et de discuter des contraintes, des idées et des possibles. En deuxième partie de soirée, Martin Kottelat du Service Urbanisme, Équipement et Intendance de la ville de Porrentruy et Jérémy Huber du Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy (SIDP) présenteront les dernières actualités mobilité de la ville et du district.

De quoi donc se réjouir pour 2024! C'est plein d'entrain que le comité débute cette nouvelle année. D'ailleurs, nous cherchons des personnes intéressées à nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter!

Christelle Vallat

Secrétaire générale, ATE Jura

Invitation à l'Assemblée générale: vendredi 8 mars

L'Assemblée générale de l'ATE Jura aura lieu le vendredi 8 mars 2024 à 18h15 au Collège Stockmar à Porrentruy.



Des revendications pour la nature

Des associations jurassiennes de protection de la nature, dont l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM), ont uni leurs forces pour lancer la pétition Biodiversité 2024. Gaëtan Marchand, président de l'ANFM, détaille les revendications.

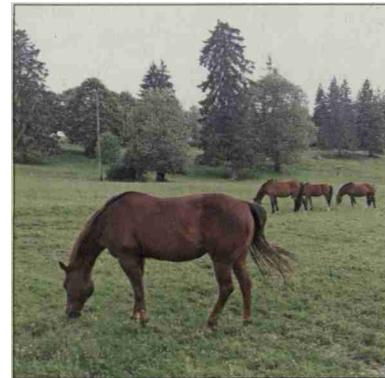
Le WWF Jura, la Fondation des Marais de Damphreux, les sociétés d'écologie et de protection des oiseaux de Delémont et environ et des sciences naturelles du pays de Porrentruy, ainsi que Pro Natura Jura et l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM) ont choisi à dessein de lancer leur pétition Biodiversité 2024, le 2 février. « Cette date tombait pile sur la Journée mondiale des zones humides » indique Gaëtan Marchand, président de l'ANFM depuis août 2023 et conseiller communal à Montfaucon. « Ce qui tombait bien, puisque l'ANFM est très active dans la création de mares depuis 40 ans, tout comme dans la préservation des tourbières, dans le haut du canton. »

Maintenir les paysages typiques

Si la participation de l'ANFM à cette démarche est naturelle, « c'est parce qu'elle est la plus grande association protectrice de la nature des Franches-Montagnes, comptant dans ses membres la plupart des naturalistes du district ». Pourquoi le **Parc du Doubs** n'a pas rejoint le collectif? « Parce que le PNRD n'est pas une association de protection de la nature. Simplement » répond Gaëtan Marchand.

Ce dernier met ensuite en lumière les revendications de la pétition. « Nous avons à protéger mieux les espèces menacées, des amphibiens aux papillons. » Il invoque aussi l'urgence d'actualiser l'ordonnance cantonale sur la protection de la nature datant de 1978 et en attente d'une mise à jour depuis 2010, ainsi que la politique cantonale en matière de pâturages boisés. « Il devient crucial d'adapter l'ordonnance aux enjeux actuels ainsi que les pratiques agro-sylvicoles pour maintenir les paysages typiques que sont les pâturages boisés, impactés par des étés toujours plus secs et par le bostryche. »

Il évoque encore la revitalisation des cours d'eau, via « l'assainissement



L'ordonnance cantonale sur la protection de la nature et du paysage nécessite une mise à jour selon les pétitionnaires. Elle n'a pas été révisée depuis 1978. photo archives

des seuils et des barrages et la création de berges boisées, pour rafraîchir les rives et ainsi soutenir la faune aquatique ». Il signale également « la nécessité de créer une réserve forestière d'au moins 200 hectares, en dessous de 500 mètres ».

Plus d'une semaine après le lancement de la pétition, le Montfalconais précise que « le but n'est pas de cumuler des signatures, mais de passer un message fort ». La pétition sera déposée à la chancellerie début juin. Il est possible de la signer sur pronatura-ju.ch.

Silvia Freda

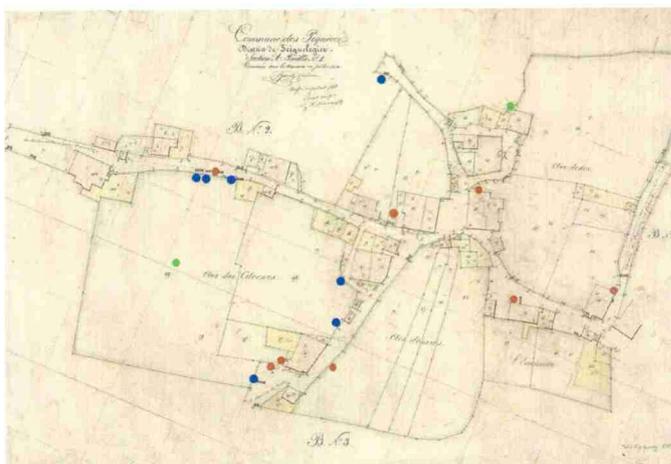


TECHNIQUES & TEXTURES

La pierre sèche

La pierre sèche, entre utilitarisme et pittoresque

Audanne Comment



Le plan cadastral de 1854 répertorie 19 citernes réparties dans le village d'Épiqueuz (JU), dont 9 seulement ont subsisté aujourd'hui.

- Les citernes implantées dans la couche marneuse ont été restaurées et conservées.
- Les citernes encore existantes datent visiblement d'une époque ultérieure à 1854.
- Les citernes ont disparu, cela est particulièrement vrai pour celles qui étaient situées aux abords immédiats des fermes. (APCE, LUCETTE STALDER)



Au lieu-dit Clos des citernes, à l'ouest du village, la route longe aujourd'hui un groupe de trois citernes situées dans la pente du pâturage. Elles ont été restaurées en 2018. (SEDIQUA, MICHEL GUÉLAT)

RESTAURATION DES CITERNES D'ÉPIQUEUZ (JU)

Maître d'ouvrage :

Association pour la préservation des citernes d'Épiqueuz

Maçonnerie de pierre sèche :

Stoneworks Lippert, Evillard

Analyse géologique :

Bureau Sediqua, Delémont



L'approche empirique de l'art de la pierre est aujourd'hui complétée par des connaissances d'ingénierie, initiées notamment par des rencontres internationales, ayant montré les similarités au-delà des régionalismes. Aperçu de la technique de la pierre sèche réalisée dans le Parc naturel régional du Doubs.

« Les murs en pierre sèche ne sont pas uniquement pittoresques. Ils sont faits de matériaux locaux, naturels, sains, intégrés au site et, vu sous l'angle du coût global et de l'analyse du cycle de vie, ces maçonneries sont économiquement pertinentes. Elles sont solides, souples, drainantes, utiles pour gérer la rareté de l'eau ou sa surabondance dévastatrice [...] et contribuent au développement durable de leur territoire. » Claire Cornu est une architecte spécialiste de la construction en pierre sèche qui défend ses multiples vertus¹. La technique est non industrialisable, elle met en valeur le savoir-faire du murailleur et emploie une pierre locale non gélive, en l'occurrence la Dalle nacrée² dans le massif jurassien. La matière provient de l'épierrage des champs ou de réemploi, de matériaux d'excavation issus de chantiers ou de petites carrières exploitées à proximité. Un appareillage en pierre sèche peut être réalisé avec des matériaux trouvés, sans même nécessiter de l'eau pour le liant. Sa stabilité est assurée par l'agencement des pierres et le frottement qui en résulte, ainsi que par le poids général de l'ouvrage. Un mur bien assemblé présente une bonne cohésion entre chaque pierre et une stabilité entre chaque lit. Les pierres sont calées sur au moins trois points de contact, dans l'épaisseur, dans la hauteur et dans la longueur du mur. Par ailleurs, les multiples anfractuosités qui le composent (il présente généralement 25 % de vide) forment autant de drains qui préviennent d'une rupture brutale lorsque le terrain est gorgé d'eau. Au contraire, un mur en pierre sèche annonce le danger en formant un ventre.

Les murs en pierre sèche sont clairement bénéfiques aux écosystèmes : mousses, lichens et champignons vont coloniser les ouvrages et attirer en premier lieu fourmis et araignées. En outre, la chaleur accumulée par les pierres exposées au soleil se diffuse la nuit et attire les petits animaux. Le mur, qui régule la température par son effet d'inertie, crée un microclimat qui peut être favorable aux cultures, comme cela a été démontré pour les vignes cultivées en terrasses³. Les papillons et les abeilles, mais aussi les reptiles et les amphibiens, les campagnols et les chauves-souris peuvent être séduits par cet habitat anthropique. D'autre part, celui-ci leur permet de se déplacer sans se faire remarquer par d'éventuels prédateurs. La pierre sèche joue ainsi un rôle de corridor écologique⁴.

Les Franches-Montagnes et la région du Doubs possèdent le même sous-sol calcaire issu du Jurassique qui le rend perméable à l'eau de pluie. Ainsi, il n'existe que quelques rivières en surface, avec un débit très inconstant, et la pénurie d'eau constitue un problème majeur. C'est pour cette raison que de nombreuses fermes du Haut-Jura récoltaient l'eau de pluie, ainsi que l'eau issue de la fonte des neiges sur leurs vastes toits. Des chéneaux en bois guidaient l'eau à stocker vers une citerne réalisée en pierre sèche, à



moitié enterrée au pied de l'habitation. Il en résultait une image unifiée avec les nombreux murs en pierre nue⁵ qui bordaient les pâturages boisés. Ces murs, reconnus comme une composante essentielle des paysages du **Parc du Doubs**, réserve de biodiversité d'importance nationale, sont menacés par l'électrification des clôtures et la mécanisation de l'agriculture.

Citernes en pierre sèche

Perché sur la montagne à 878 m d'altitude, le village jurassien d'Epiquez est enclos dans un méandre du Doubs et surplombe la rivière qui sinue au fond de la vallée, 450 m plus bas. Autonome,



Cette citerne présente une typologie à part qui pourrait témoigner d'un rôle spécifique, comme un lavoir, tente de deviner Lucette Stalder, technicienne de fouilles archéologiques BF et membre de l'Association pour la préservation des citernes d'Epiquez. De base rectangulaire, la construction possède une voûte clavée appareillée de pierres, sans mortier. Pour sa restauration, les pierres ont été récupérées d'un mur effondré situé à quelques mètres de là. Durant la réfection, un cintre en bois a servi de guide pour poser chaque pierre selon la bonne courbure, avant que la clé de voûte ne consolide le tout. Les pierres ont été soigneusement triées afin d'assurer une bonne cohésion et mieux soutenir le poids de la voûte ainsi que de la terre. (AUDANNE COMMENT)



Les citernes circulaires sont creusées dans une couche argileuse. Les parois sont ensuite consolidées par un appareillage en pierre sèche. Une magnifique voûte en encorbellement est fermée par une plus grande pierre à son sommet. Et finalement, de la terre recouvre la construction et crée un tampon thermique face aux températures extrêmes, limitant les effets du gel ou de la canicule. (AUDANNE COMMENT)

le village a longtemps été alimenté par des citernes en pierre sèche recueillant l'eau de pluie. Les habitant-es y puisaient l'eau grâce à des seaux, tandis que les bovins s'abreuvaient aux fontaines disposées à leurs abords. Grâce au Syndicat des eaux du Clos du Doubs, les habitant-es d'Epiquez ont profité de l'eau courante à domicile en 1965 seulement. Jugées superflues, certaines citernes ont alors disparu, tandis que d'autres tombaient en ruine, faute d'entretien. En 2015, une association se constitue⁹ pour pérenniser un patrimoine unique, lui offrir une reconnaissance scientifique et attirer l'attention des randonneur-euses, toujours plus nombreux-euses à s'aventurer dans ces territoires bucoliques.

L'association a dénombré neuf citernes dans le village, dont certaines s'étaient mises à ressembler à des tas de cailloux épars. Sur le plan cadastral de 1854, les emplacements de 16 citernes ont été identifiés, symbolisées par des cercles. Celles qui étaient au pied des fermes ont disparu, probablement supprimées pour mieux manœuvrer les grosses machines employées désormais



dans l'agriculture. Si les citernes sont de même typologie, aucune n'est complètement semblable à l'autre. Elles sont de base circulaire, sauf une, située un peu à l'écart du village et dont le plan rectangulaire pourrait témoigner d'une fonction particulière. D'un diamètre d'environ 4 m, une citerne circulaire peut contenir entre 20 et 28 m³ d'eau. Elle est creusée dans une couche argileuse, puis consolidée par un appareillage réalisé sans liant. L'ouvrage est couvert d'une magnifique voûte en encorbellement, fermée au sommet par une plus grande pierre. Ce travail précis et minutieux a été restauré par Urs Lippert, un maçon reconnu pour sa dextérité. Il s'est adapté à la technique visible pour remonter les parties d'ouvrage écroulées. Au-dessus de la voûte, une couche de terre végétale crée un tampon thermique face aux chaleurs estivales et au gel. Les citernes semi-enterrées conservent dès lors une eau fraîche tout en évitant son évaporation. Elles la soustraient de la lumière, qui favoriserait l'apparition d'algues et de bactéries. Une petite porte latérale en bois permet de puiser l'eau. Le trop-plein était canalisé par un tronc de bois évidé qui menait l'eau vers une fontaine, voire vers l'abreuvoir installé dans la ferme en contrebas. La couche argileuse dans laquelle elles ont été creusées est épaisse de 2-3 m. Elle collecte les eaux pluviales qui s'infiltrent à sa surface et s'écoulent dans la pente. Selon le géologue Michel Guélat, les citernes sont implantées en périphérie de l'aire de captage, autrement dit aux limites d'un terrain de 4 ha où affleurent les Marnes calloviennes, ce qui laisse libres les écoulements à la surface et au sein des marnes. Aujourd'hui, l'aire de captage (impluvium) des citernes n'est pas protégée. Les produits phytosanitaires employés dans l'agriculture se retrouvent dans l'eau et elle est impropre à la consommation.

De la pierre sèche pour lutter contre la sécheresse? La réponse n'était à priori pas évidente à saisir. Mais d'autres applications pourraient voir le jour, notamment en ville où les effets de la canicule pourraient être modulés par des murs en pierre sèche, plus aptes à retenir l'humidité que des surfaces uniformes en béton.

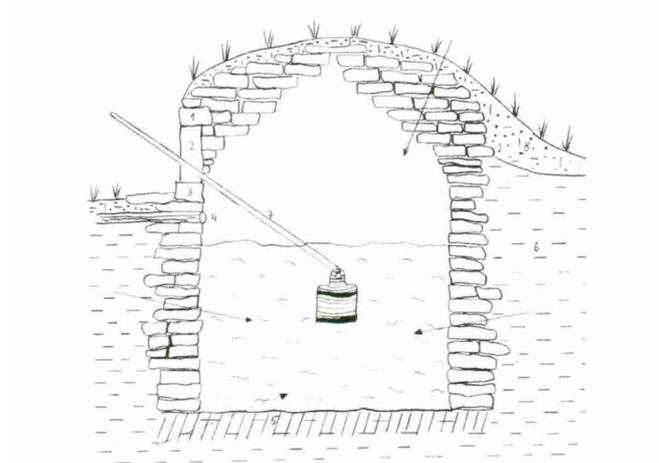
Pour continuer à creuser le sujet, une projection-conférence est organisée au forum d'architectures à Lausanne, dans le cadre du festival *Écrans Urbains*, le 23 février 2024 (VOIR P. 48). T

1 Claire Cornu est chargée de développement territorial à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse. Elle est administratrice de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (SPS) et de Maisons paysannes de France (MPF), membre d'Icomos et Itla (International terraced landscapes alliance), cofondatrice de la Fédération

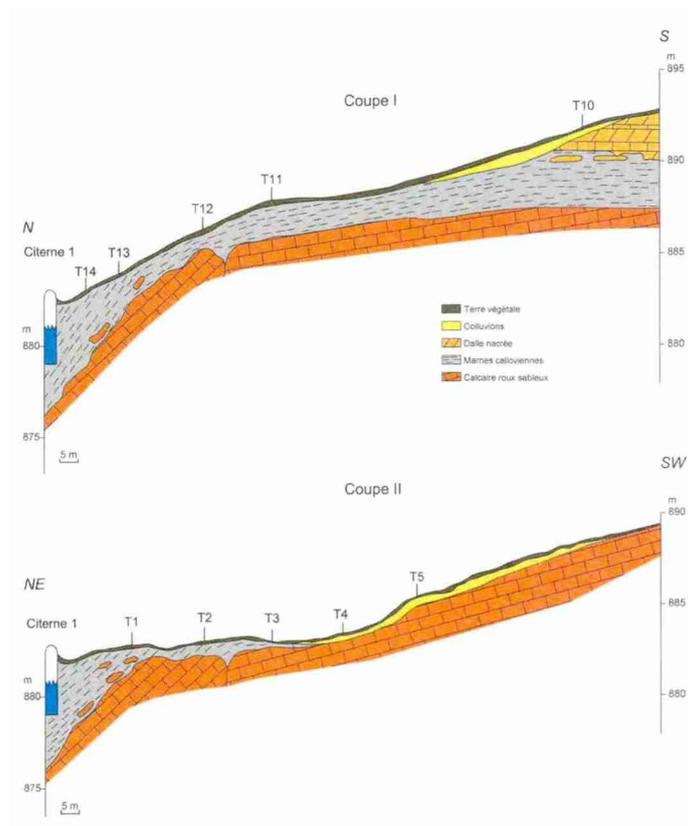
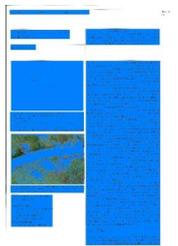


française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) et experte auprès de la Convention européenne du paysage. Elle a publié plusieurs ouvrages sur le sujet. Voir par exemple Fiche 2. Ruissellement, Fédération française des professionnels de la pierre sèche, 2017

- 2 Calcaires en dalles généralement minces, auxquels de nombreux fragments de fossiles d'échinodermes donnent un aspect nacré ou miroitant. Âge: Jurassique moyen.
- 3 Turiel Antonio, Parvey François, *Sauvegarde des murs en pierres sèches et du vignoble en terrasses valaisan*, Service de l'agriculture de l'État du Valais, 2001
- 4 Claire Cornu, « La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante pour des territoires durables », rapport pour la 10^e conférence de l'Europe sur la Convention européenne du paysage. Strasbourg, 2019
- 5 Une pierre nue est une pierre non façonnée.
- 6 L'association pour la préservation des citernes d'Epiquerez, fondée en 2015, livrait quatre citernes rénovées en 2018, après une campagne de levée de fonds couronnée de succès.



Coupe sur la citerne circulaire: 1-3. éléments constituant la porte, 4. trop-plein en bois, 5. couche de marne tassée, 6. couche de marne gorgée d'eau, 7. puisoir ou poujou, 8. terre végétale recouvrant la citerne (APCE, LUCETTE STALDER)



Coupe à travers le versant en amont de la citerne A. La coupe 1 révèle que la citerne est implantée dans les Marnes calloviennes, au bas d'un coteau constitué par cette même formation. La coupe 2 montre la relative proximité du fond de la citerne avec la roche calcaire en direction du sud-ouest. (MICHEL GUÉLAT, SÉDIQUA)



Opération sauvetage de batraciens

Tous les printemps, c'est le même scénario. Les amphibiens risquent leur vie en traversant la route pour se rendre vers l'étang de la Gruère. Heureusement, des passionnés sont là pour les sauver !

Chaque année, le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes francs-montagnards, mandatés par le Canton, érigent une barrière protectrice, accompagnée de seaux placés stratégiquement le long de la route. Il s'agit de permettre aux batraciens de tomber dedans, plutôt qu'ils ne risquent de se faire écraser par des véhicules en voulant se rendre au point d'eau, lors de leur migration, de mi-mars à début mai.

Ensuite, ces protecteurs d'amphibiens se rendront régulièrement, aux aurores, récupérer les grenouilles, crapauds et autres, tombés dans les seaux pour ensuite les escorter en toute sécurité jusqu'à l'étang. Sans oublier, avant de les relâcher dans l'étang, de les compter et de les identifier. Une fois dans les eaux de la Gruère, les créatures sauvées se mettront à pondre tranquillement leurs œufs.



Le public pourra participer à une opération de sauvetage d'amphibiens à la Gruère.

Le public pourra participer à cette opération menée par petits groupes et sur inscription. Il est invité les 30 mars, 6, 13 ou 20 avril, selon la date de son choix, à vivre cette aventure de près. Rendez-vous sur le parking de l'étang, côté Theurre, à 7h45 pour une balade de trois kilomètres le long de la barrière, avec retour via l'étang pour libérer nos amis amphibiens. Plus d'informations et inscriptions sur le site www.parcdoubs.ch ou par mail à delphine.devenoges@parcdoubs.ch. *LFM/sfr*



Participer au sauvetage des batraciens

PARC DU DOUBS Chaque année, de mi-mars à début mai, une barrière est installée à proximité de la Gruère afin de protéger les amphibiens des dangers de la route lors de leur migration. Mandatés par le canton, le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes francs-montagnards récupèrent chaque matin les amphibiens tombés dans les seaux disposés le long de la clôture. Le public est invité à assister à cette opération par petits groupes et sur inscription lors de quatre samedis matin (date à choix), le 30 mars ainsi que les 6, 13 et 20 avril. Inscriptions sur www.parcdoubs.ch. LQJ



LOISIRS

Exposition artistique sur les oiseaux - Saignelégier (JU)

L'occasion de vous plonger dans l'univers poétique de l'artiste Nicole Grédy. Prix: 7 fr.
www.centre-cerlatez.ch

Du 15 mars au 27 octobre, du mercredi au dimanche de 12 h à 18 h, Centre Nature Les Cerlatez.